

Populations marginalisées : perspective historique

Céline Séguin

Jean-Marie Fecteau, professeur au Département d'histoire et coordonnateur du Centre d'histoire des régulations sociales (CHRS), possède une véritable mine d'or. Évidemment, il ne s'agit pas de pépites jaunes mais plutôt... de milliers de données d'archives, le bien le plus précieux aux yeux des historiens. Son trésor, codé et dissimulé dans les serveurs de l'UQAM, concerne l'histoire de Montréal aux 19^e et 20^e siècles, de ses institutions pénales, judiciaires, asilaires et charitables, et de ses populations fragilisées, délinquants, malades mentaux, pauvres...

«Depuis dix ans, l'équipe a étudié divers aspects de la prise en charge des problèmes sociaux, à Montréal, durant les deux derniers siècles. Le projet, qui au départ portait sur les institutions pénales, s'est élargi à l'ensemble des réseaux de régulation sociale : la prison, les institutions pour mineurs, l'asile, les institutions charitables, les tribunaux. On est à la phase où l'on peut faire la synthèse de nos données, analyser les problématiques de manière transversale et même, dégager des trajectoires de populations.» Unique en son genre au Canada, ce vaste projet s'est vu accorder d'importantes subventions du CRSH et du FQRSC.

Régulation sociale

Dans le cadre de ses travaux, M. Fecteau et ses collègues ont constaté que les modes de régulation sociale – ou comment une société gère ses problèmes sociaux – se sont considérablement transformés avec le temps. «Au 19^e siècle, l'enfermement est le mode dominant de prise en charge des populations fragilisées. Puis, la répression cède le pas à d'autres types d'intervention visant plutôt la prévention et la réinsertion sociale. C'est l'État-providence qui se met graduellement en place au cours du 20^e siècle.»

Comme l'explique le chercheur, les moyens dont disposent les histo-

riens les ont habituellement confinés à étudier les populations vulnérables (pauvres, criminels, enfants délinquants, malades mentaux) sur la base d'une seule institution à la fois. «Grâce aux données sectorielles dont nous disposons, et qui sont compatibles entre elles, nous pourrions saisir l'ensemble de leur trajectoire. Nous avons énormément de données, dont les noms des personnes, parfois tous ceux d'une même institution! Nous allons les recouper avec les données de recensement, les annuaires de Montréal et les registres de police pour dégager des trajectoires de pauvreté, de criminalité, d'aliénation. Notre hypothèse, c'est qu'elles vont se recouper.»

La recherche mettra donc l'accent

sur la mobilité inter-institutionnelle des populations, leur trajectoire au sein du réseau élargi de prise en charge des démunis, et leur situation dans l'espace social urbain de Montréal. La période étudiée correspondra aux années disponibles dans les recensements décennaux du Canada de 1851 à 1911. «L'analyse permettra de tracer le profil des populations et de comprendre le fonctionnement global de l'appareil; de cerner les trajectoires des individus et, dans certains cas, de retracer des histoires de vie.»

Le rôle de l'État

Au nombre des retombées du projet, figure, bien sûr, une compréhension renouvelée de l'histoire des popula-

tions marginalisées et de leurs liens avec les institutions les prenant en charge. Le projet permettra aussi de consolider les travaux entrepris par l'équipe sur la mise en place d'institutions particulières dans un cadre social libéral où la charité dominait et où l'État n'intervenait que de manière minimale.

«Aujourd'hui, le rôle de l'État est remis en question. Les perspectives néo-libérales mises de l'avant par divers groupes comportent par ailleurs une revalorisation de la répression à l'endroit des déviants. Leurs promoteurs semblent souvent méconnaître ces périodes du passé vers lesquelles ils donnent l'impression de vouloir ramener la société. Nos travaux pourront peut-être apporter un éclairage utile dans les débats publics en faisant mieux comprendre pourquoi, quand et comment s'est graduellement construit le rôle de l'État à l'endroit des populations fragilisées.»

M. Fecteau a été amené à collaborer, au fil des ans, avec d'autres centres de recherche qui s'intéressent

aux mécanismes de la régulation sociale, cette fois, dans le contexte actuel. «Je suis devenu en quelque sorte l'historien de service pour le CRISES (sur l'économie sociale), le CRI (sur l'itinérance) et le CICC (sur la criminalité). Tranquillement, la pression s'est faite pour que notre travail d'analyse, sur le 19^e siècle, soit poussé vers le 20^e.»

Au premier projet, se greffera donc une autre recherche visant à établir un tableau d'ensemble du réseau montréalais de régulation sociale pendant la période de mise en place de l'État-providence, soit entre 1921, date d'entrée en vigueur de la Loi sur l'assistance publique, et 1971, année où fut adoptée la Loi Castonguay. À ce portrait, s'ajouteront des études sur diverses institutions visant plus spécifiquement les enfants et les jeunes, telles les écoles de réforme ou d'industrie et les institutions de protection de la jeunesse. Bref, du pain sur la planche pour les historiens du Centre! ●

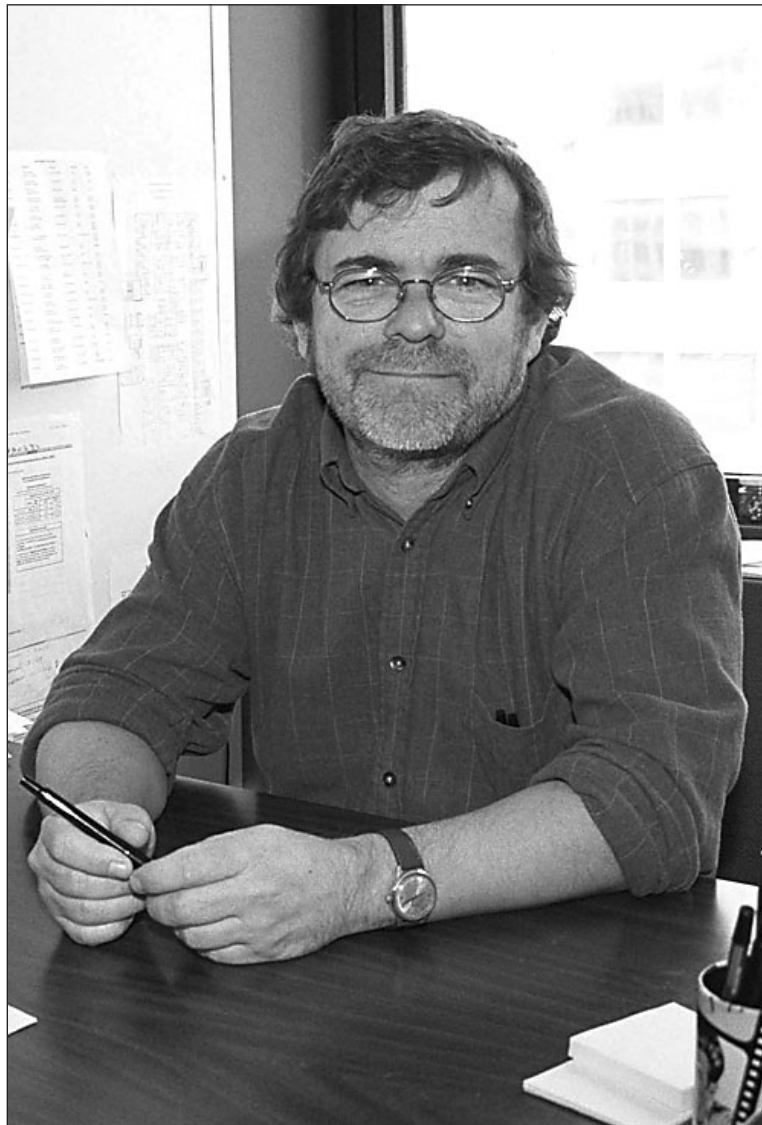


Photo : Nathalie St-Pierre

Jean-Marie Fecteau, professeur au Département d'histoire.

Le Centre d'histoire des régulations sociales (CHRS)

Le CHRS est dirigé en collaboration par quatre professeurs, soit Jean-Marie Fecteau (histoire, UQAM), Janice Harvey (histoire, Collège Dawson), Jean Trépanier (criminologie, UdeM) et André Cellard (histoire, Université d'Ottawa). Pour documenter ses recherches, le Centre a mis sur pied diverses banques de données, dont une bibliographie de 25 000 titres, un fichier «journaux», fruit du dépouillement de 15 quotidiens, un registre de correspondances entre institutions religieuses, évêques, médecins et procureurs du Québec, ainsi que des fichiers nominatifs de diverses institutions totalisant environ... 350 000 dossiers.